



Financé par
l'Union européenne



Bureau
international
du Travail



THAMM

● Towards a Holistic Approach to Labour Migration Governance and Labour Mobility in North Africa

TERMES DE REFERENCE

Mission de Coordination et accompagnement technique de la mise en œuvre des actions prioritaires du plan d'action de mise en place du Système d'Information sur les Migrations Internationales de Main d'œuvre et la réalisation d'un test pilote d'enquête

Sommaire

I. Objet de la mission	2
II. Contexte et justification.....	2
III. Objectif de la mission.....	5
IV. Résultats /livrables de la mission	6
V. Principales tâches du /de la consultant-e	7
VI. Délai du contrat de la mission :.....	8
VII. Calendrier du déroulement de la mission :.....	8
VIII. Profil de l'expert-e:	9
IX. Conditions matérielles et financières.....	9

I. OBJET DE LA MISSION

Mise à disposition d'une Assistance Technique par un-e consultant-e pour coordonner et appuyer techniquement la mise en œuvre des actions prioritaires du Plan d'Action de mise en place d'un Système d'Information Intégré et harmonisé sur les Migrations Internationales de Main d'œuvre et **la réalisation d'un test pilote d'enquête permettant d'évaluer les recommandations de la CIST de 2019 et de** mesurer l'ODD 10.7.1 sur les coûts de recrutement des migrants internationaux, conformément aux dernières recommandations internationales sur ces sujets. Cette enquête portera sur les catégories de migrants suivants : (a) les travailleurs migrants internationaux résidant dans le pays, (b) les travailleurs migrants internationaux de retour.

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Maroc a été un pays d'émigration, envoyant des migrants travailler à l'étranger dans des pays d'Europe, les États-Unis d'Amérique et le Canada comme destinations principales. Plus récemment, en raison de sa position géographique stratégique, les flux migratoires croissants vers et à travers le pays ont également transformé le Maroc en un pays de destination et de transit, générant un contexte migratoire plus complexe et diversifié pour la formulation des politiques. Vers l'amélioration de la gouvernance des migrations internationales, ces dernières années, le Royaume du Maroc a pris des mesures importantes pour renforcer sa base statistique et devenir un pays leader en matière de gouvernance des migrations fondée sur des données probantes sur le continent africain et dans le monde.

En 2017, on estimait l'effectif des Marocains résidents à l'étranger à plus de 3,3 millions de personnes¹. La plus grande partie de cette population est installée dans les pays de l'OCDE. Les statistiques disponibles auprès des pays de l'OCDE indiquent une tendance à la baisse de l'émigration nette en provenance du Maroc vers les pays de l'OCDE². La crise économique dans les pays de l'OCDE déclenchée en 2008 et la crise politique dans les pays arabes, en particulier celle qui a frappé la Libye, ont suscité le retour d'effectifs importants vers le Maroc³. Le contexte actuel et les effets de la pandémie Covid-19 accentuera probablement cette tendance en raison de la perte d'emploi.

¹ Selon le rapport (2017) de l'OCDE intitulé « Talents à l'étranger : une revue des émigrés marocains » : <http://www.oecd.org/fr/emploi/les-marocains-residant-a-l-etranger-une-force-importante-pour-le-developpement-economique-du-maroc.htm>

² Idem

³ La migration de retour a augmenté de 30 % au cours des dix derniers, selon le rapport de l'OCDE (2017) : Idem

Depuis 2014, le Gouvernement marocain a procédé à une régularisation en masse à travers deux campagnes de régularisation qui ont abouti à 23 056 approbations dans un premier temps puis 26 000 nouvelles demandes enregistrées entre 2016 et 2017 qui sont en cours de traitement.

Le Maroc a mené plusieurs enquêtes spécialisées sur la migration dans le passé qui ont fourni des informations inestimables sur l'ampleur, les caractéristiques et les impacts de la migration internationale dans le pays. Ces enquêtes ont été menées dans le cadre d'initiatives de projets de recherche spécifiques, qui en raison de leur complexité et de leurs coûts élevés, n'ont pas été retenues dans le cadre du programme national d'enquêtes à mener de manière régulière. Plus récemment, dans le cadre de l'intégration de la mesure de la migration, un ensemble minimal de questions permettant d'identifier les migrants internationaux a été inclus dans certaines des principales enquêtes nationales auprès des ménages, y compris l'enquête nationale sur l'emploi. L'approche utilisée, cependant, n'est pas encore pleinement alignée sur les dernières normes internationales pertinentes, en particulier pour l'identification des travailleurs migrants internationaux résidant dans le pays et les travailleurs migrants internationaux de retour. De plus, alors que les informations relatives aux coûts de recrutement ont été saisies dans les précédentes enquêtes spécialisées sur la migration, aucune tentative de mesure complète de l'ODD 10.7.1, conformément aux recommandations internationales, n'a été menée au Maroc à ce jour.

En tant que plus ancienne agence technique du système des Nations Unies, et également gardienne des ODD 8 et 10 et des indicateurs du travail vis-à-vis de l'assemblée générale des Nations Unies, l'OIT s'est engagée de multiples manières à améliorer la base de données et de connaissances sur la migration de main-d'œuvre. Cela est non seulement conforme aux normes internationales et à leurs recommandations (Conventions n° 97 et 143 de l'OIT et Recommandations n° 86 et 151), mais aussi dans son Cadre multilatéral pour la migration de main-d'œuvre (2006), l'Agenda pour une migration équitable de l'OIT (2014) et les conclusions de la Conférence internationale du Travail sur une gouvernance équitable et efficace des migrations de main-d'œuvre (2017). L'OIT est également l'agence organisatrice de la Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST) dont les récentes directives (2018) renouvellent les définitions et la méthodologie du MIMO.

Les dernières recommandations visant à aider les pays à élaborer leurs statistiques nationales sur la migration internationale de main-d'œuvre sont intégrées dans les lignes directrices concernant les statistiques de la migration internationale de main-d'œuvre approuvées en 2018 par la 20e Conférence internationale des statisticiens du travail (CIST). Ces lignes directrices fournissent des concepts de référence, des définitions et des conseils de mesure pour développer des statistiques solides sur les groupes prioritaires couvrant les travailleurs migrants internationaux résidant dans le pays, les travailleurs migrants internationaux de retour, les ressortissants travaillant à l'étranger et divers groupes de travailleurs migrants à court terme, selon le cas. Des lignes directrices pour soutenir la mesure de l'ODD 10.7.1 sur les coûts de recrutement des migrants ont également été préparées par l'OIT et la Banque mondiale, en tant qu'agences co-dépositaires, et approuvées par les pays en 2019. Les lignes directrices de l'ODD 10.7.1 et le manuel opérationnel qui l'accompagne fournissent également des concepts, des définitions et des conseils de mesure adaptés pour une mise en œuvre à la fois dans les pays d'origine et de destination. Ces directives et le manuel opérationnel sont conformes aux principes généraux et directives opérationnelles de l'OIT pour un recrutement équitable et à la définition des frais de recrutement et des coûts connexes (2019).

Le Haut- Commissariat au Plan (HCP) a lancé en novembre 2021 l'activité d'harmonisation des statistiques administratives des migrations internationales en général et des migrations internationales de main d'œuvre avec l'appui technique et logistique de l'OIT et en partenariat avec les institutions nationales concernées par la production et l'utilisation des données sur la migration internationale. Ce processus a permis d'élaborer un Plan d'Action de mise en place d'un Système d'Information Intégré et Harmonisé sur les Migrations Internationales de Main d'œuvre (SIMIMO). Actuellement, le HCP avec l'appui de l'OIT est en phase de mise en œuvre des actions prioritaires de ce plan d'action.

Suite aux accords conclus dans le protocole d'accord OIT-HCP, ces termes de référence couvrent les travaux de mise en œuvre des actions prioritaires du plan d'action de mise en place d'un Système d'Information Intégré et Harmonisé les Migrations Internationales de Main d'œuvre (SIMIMO) d'une part et la réalisation d'un test pilote d'enquête pour valider la conception des modules d'enquête nécessaires à la production de statistiques sur trois sujets clés : (a) les travailleurs migrants internationaux résidant au Maroc , (b) les travailleurs migrants internationaux de retour et (c) les coûts de recrutement des migrants

(ODD 10.7.1). Les résultats de ce travail serviront entre autres, à éclairer les activités supplémentaires prévues dans le cadre de la collaboration OIT-HCP, en particulier l'appui à l'examen de l'enquête nationale sur l'emploi et du recensement de la population et des logements de 2024, pour servir de sources clés de statistiques sur les migrations internationales au Maroc.

La mise en œuvre des actions prioritaires du plan d'action de mise en place du SIMIMO et la réalisation du test pilote d'enquête s'inscrit dans le contexte et la dynamique :

- Du projet THAMM "Pour une approche globale de la gouvernance de la migration et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM)" ("Vers une approche holistique de la gouvernance de la migration de la main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord") financé par l'Union européenne et mis en œuvre par l'OIT en collaboration avec d'autres institutions nationales et internationales, Ce projet vise, entre autres, à mieux gérer les MIMO et à améliorer la protection des droits des travailleurs migrants, aussi bien les émigrés à l'étranger, les immigrés étrangers résidant dans le pays (migrants réguliers, migrants en situation irrégulière, réfugiés et demandeurs d'asile) et migrants de retour ;
- Du programme FAIRWAY financé par la Direction du développement et de la coopération (DDC). Il améliorera les conditions de la migration de main-d'œuvre à travers les voies de migration de l'Afrique vers les États arabes, et la protection des travailleurs migrants en situation de vulnérabilité dans la région des États arabes, permettant ainsi aux travailleurs migrants de contribuer plus pleinement au développement durable dans les pays d'origine et de destination.

III. OBJECTIF DE LA MISSION

L'objectif principal de la mission est de mettre à disposition une assistance technique par un-e consultant-e pour coordonner et appuyer techniquement la mise en œuvre des actions prioritaires du Plan d'Action de mise en place d'un Système d'Information Intégré et harmonisé sur les Migrations Internationales de Main d'œuvre.

De façon spécifique, la mission permettra de :

- Appuyer le HCP dans ses efforts d'accompagnement des institutions productrices des données afin de mettre à niveau leurs systèmes d'information relatifs à la migration de main d'œuvre, tel que prévu dans le Plan d'Action du SIMIMO, en **développant le**

contenu scientifique nécessaire au déroulement du processus et des réunions avec les institutions productrices des données et produisant les documents pertinents et rapports de synthèses nécessaires. Il s'agit d'améliorer la qualité des systèmes d'informations disponibles en harmonisant les données collectées et les outils de collecte utilisés ;

- Appuyer la réalisation d'une enquête test **permettant d'évaluer les recommandations de la CIST de 2019** et de mesurer l'ODD 10.7.1 sur les coûts de recrutement des migrants internationaux, conformément aux dernières recommandations internationales sur ces sujets. Cette enquête portera sur les catégories de migrants suivants : (a) les travailleurs migrants internationaux résidant dans le pays, (b) les travailleurs migrants internationaux de retour ;
- Coordonner le processus de mise en oeuvre des actions prioritaires du Plan d'Action de mise en place du SIMIMO et de **réalisation** du test pilote d'enquête, entre le HCP et l'OIT (Département des Statistiques du BIT, d'une part et le bureau d'étude chargé de la mise en œuvre technique et logistiques d'autre part).

IV. RESULTATS /LIVRABLES DE LA MISSION

- A. Note de cadrage** détaillant le processus de l'assistance technique, sa méthodologie, son déroulement et ses résultats, après revue documentaires et entretiens initiaux de cadrage de la mission ;
- B. Rapports synthétiques des réunions** techniques de travail avec les institutions productrices des données ;
- C. Fiches techniques et scientifiques spécifiques** présentant de façon structurée et méthodologique les principales activités, mesures concrètes et outils **d'appui** à la mise à niveau et/ou développement des systèmes d'information harmonisés des institutions productrices des données ;
- D. Contribution méthodologique et scientifique à la rédaction du rapport d'analyse des résultats de l'enquête pilote** pour évaluer les recommandations de la CIST et mesurer l'ODD 10.7.1 portant sur (a) les travailleurs migrants internationaux résidant dans le pays, (b) les travailleurs migrants internationaux de retour.

V. PRINIPALES TACHES DU /DE LA CONSULTANT-E

En collaboration avec les équipes du HCP et du BIT, Le/la consultant-e externe sera chargé-e de :

Par rapport à l'appui à la mise en œuvre du plan d'action de mise en Place du SIMIMO :

- **Organiser des réunions bilatérales de coordination** avec les partenaires institutionnels producteurs des données concernés afin de définir les principales actions d'assistance technique qui leur sera assurée par le HCP avec l'appui technique et financier de l'OIT ;
- **Rédiger des fiches techniques spécifiques** concernant les actions à mener avec les producteurs des données selon l'assistance technique identifiée et précisée dans le plan d'action ;
- **Coordonner et contribuer à la mise en œuvre** des assistances techniques mises à disposition des institutions productrices des données confirmées ;
- **Elaborer des rapports d'avancement** de la mise en œuvre des actions définies avec chaque institution productrice des données impliquées.

Par rapport à la réalisation du test pilote d'enquête :

- **Assurer la coordination entre le HCP et l'OIT d'une part, et d'autre part le bureau d'étude chargé de la mise en œuvre logistique du test pilote d'enquête** pour mesurer (a) les travailleurs migrants internationaux résidant dans le pays, (b) les travailleurs migrants internationaux de retour et (c) l'ODD 10.7.1 sur les coûts de recrutement des migrants ;
- **Contribuer à la conception du dossier méthodologique de l'enquête test** (conception du questionnaire, du manuel d'instructions, du plan de sondage, de l'application informatique des aspects organisationnels et de collecte sur le terrain) ;
- **Coordonner la gestion des équipes d'enquête** en collaboration avec le HCP et le bureau d'étude chargé de la mise en œuvre du test pilote d'enquête ;
- **Contribuer en collaboration** avec le HCP et le bureau d'étude et avec l'appui de l'OIT, à la **rédaction du rapport d'analyse** du test pilote d'enquête.

Le/la consultant-e devra mener la mission dans une dynamique participative et tripartite ouverte et interactive vis-à-vis de tous les acteurs impliqués. Dans ce sens, la description de la démarche participative et tripartite devra être mise en exergue.

Le /consultant-e sera en interaction active et permanente avec l'équipe du HCP et l'équipe de l'OIT et leurs expert-e-s qui accompagneront ce processus.

VI. DELAI DU CONTRAT DE LA MISSION :

Le contrat de cette mission débutera le 16 janvier 2023 et se terminera le 30 juin 2023, avec un volume de travail de 70 jours.

VII. CALENDRIER DU DEROULEMENT DE LA MISSION :

Cette mission sera réalisée en étroite collaboration avec l'OIT et le HCP d'une part et le HCP et le bureau d'étude chargé des aspects techniques et logistiques **du test pilote d'enquête** pour mesurer (a) les travailleurs migrants internationaux résidant dans le pays, (b) les travailleurs migrants internationaux de retour et (c) l'ODD 10.7.1 sur les coûts de recrutement des migrants, d'autres part.

Tableau récapitulatif des tâches et livrables attendus :

	Tâches et livrables	Echéancier
A.	Note de cadrage détaillant le processus de l'assistance technique, sa méthodologie, son déroulement et ses résultats, après revue documentaires et entretiens initiaux de cadrage de la mission.	30 janvier 2023
B.	Rapports synthétiques des réunions techniques de travail avec les institutions productrices des données.	28 février 2023
C.	Fiches techniques et scientifiques spécifiques présentant de façon structurée et méthodologique les principales activités, mesures concrètes et outils d'appui à la mise à niveau et/ou développement des systèmes d'information harmonisés des institutions productrices des données.	14 avril 2023
D.	Contribution méthodologique et scientifique à la rédaction du rapport d'analyse des résultats de l'enquête pilote pour évaluer les recommandations de la CIST et mesurer l'ODD 10.7.1 portant sur (a) les travailleurs migrants internationaux résidant dans le pays, (b) les travailleurs migrants internationaux de retour.	16 juin 2023

VIII. PROFIL DE L'EXPERT-E:

Langue:

- Excellente maîtrise du français et de l'arabe ; Connaissance de l'anglais est un atout.

Qualification et Expérience:

- Diplôme universitaire de niveau Master ou équivalent en statistiques, ou sciences humaines et sociales ;
- Expérience avérée en matière de conceptualisation, d'encadrement et d'animation des espaces de réflexion à haut niveau ;
- Expérience avérée en statistiques relatives à l'emploi et, particulièrement celles relatives à la migration de main d'œuvre ;
- Expérience en matière de recherche et de recherche-action ;
- Expérience de travail avec les institutions marocaines.

Compétences requises:

- Excellente connaissance des bases de données marocaines et internationales ;
- Bonne connaissance des systèmes d'information marocains relatifs à la migration de main d'œuvre au Maroc ;
- Excellente connaissance du marché de l'emploi au Maroc et des institutions responsables de la gouvernance de ce domaine ;
- Capacité d'analyse documentaire basée sur des méthodologies pertinentes notamment en matière des statistiques ;
- Compétences rédactionnelles et maîtrise des outils informatiques pour des besoins d'édition basique des livrables ;
- Connaissances en normes internationales sur les statistiques du travail et en approches d'intervention de l'OIT, y compris l'approche tripartite et l'approche basée sur les droits, seront un atout.

IX. CONDITIONS MATERIELLES ET FINANCIERES

Le/la consultant-e développera une offre technique et une note financière détaillées prenant en considération les différents aspects et processus méthodologiques précisés dans ces présents TdR.

a. Conditions financières :

Les honoraires de la mission sont fixés à 350USD/jour. Le paiement sera effectué en MAD au taux de change des Nations Unies.

b. Modalités de paiement :

Le paiement des honoraires sera effectué à l'achèvement de la version finale des livrables (points IV et V de ces TDR) à la satisfaction du BIT ; et ce de la façon suivante :

- Un paiement de 30% après validation du livrable A et B ;
- Un paiement de 70% après validation des livrables C, D.

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS :

- Profils / CV du/de la /des consultant-e(s) ;
- Références des diplômes et des expériences similaires du / de la /des consultant-e-s.

OFFRE TECHNIQUE :

- Une note méthodologique :
 - Compréhension des travaux à réaliser ;
 - Ajustements ou variantes proposées ;
 - Calendrier d'exécution précisant le nombre de jours et les dates de présentation des livrables ;
 - Moyens humains et matériels détaillés.

OFFRE FINANCIÈRE :

La soumission d'une offre détaillée précisant les honoraires (j/p) et une estimation des frais connexe de la mission.

Les candidatures (offre technique et offre financière détaillées accompagnée du CV et des documents demandés) doivent être envoyées aux adresses suivantes **avant le 20 décembre 2022 à 17h30 :**

amraoui@ilo.org
tarfaouiz@ilo.org

